

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE

SYNDICAT MIXTE DU SAGE OUEST CORNOUAILLE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL



Séance du 29 mars 2024



Date de la convocation : 1er mars 2024

Membres en exercice : 21, Membres présents : 14, Voix délibératives : 14

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mars, à 14h30, les membres du comité syndical du syndicat mixte du SAGE Ouest Cornouaille, désignés par les comités syndicaux ou les conseils communautaires des établissements membres, se sont réunis au siège du syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille à Tréguennec suite à la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Éric Jousseume, président.

Étaient présents : Jousseume Éric, Buannic Jean-Louis, Loussouarn Christian, Le Cleac'h Cyrille, Bourhis Danielle, Gaigné Jean-Michel, (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS BIGOUDEN SUD), Burel Michel, Stephan Philippe, Caradec Jean-Louis, Gerbe Alain, Yannic Jean-Bernard, Le Coz Hervé (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT PAYS BIGOUDEN), Burel Bruno (COMMUNAUTÉS DE COMMUNES CAP SIZUN – POINTE DU RAZ), Bonizec Emile (SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU NORD CAP SIZUN) formant la majorité des membres en exercice.

Était représenté : Sergent Gilles (pouvoir à Burel Bruno).

Absents excusés : Cariou Jacques, Kervarec Ronan.

Personne invitée : Picheral Thomas (SYNDICAT MIXTE DU SAGE OUEST-CORNOUAILLE).

Compte administratif 2023

Concernant l'approbation du compte d'administration dressé par Monsieur Éric JOUSSEAUME, ordonnateur.

Le comité syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Éric JOUSSEAUME,

Après s'être fait représenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les délibérations modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte administratif dressé par l'ordonnateur accompagné du compte de gestion du receveur.

Considérant que Monsieur Éric JOUSSEAUME, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice 2023, les finances en poursuivant le recouvrement de toutes les créances et n'ordonnant que les dépenses justifiées.

Procédant au règlement définitif du budget de 2023, propose de fixer comme suit les résultats des différentes sections budgétaires et des budgets annexes.

En intégrant les reports de l'exercice 2022, les résultats sont arrêtés comme suit :

- En fonctionnement : un excédent de clôture de 112 657.75 euros
- En investissement : un excédent de clôture de -58 917.50 euros.

Le Président quitte la salle et laisse Monsieur Michel BUREL, vice-président, mettre le compte administratif au vote.

Vu l'article L. 1612-12 du code général des collectivités territoriales,
Vu le compte administratif 2023,

Approuve l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen.

Déclare toutes les opérations de l'exercice 2023, définitivement closes et les crédits annulés.

Pour : 14
Abstention : 0
Contre : 0

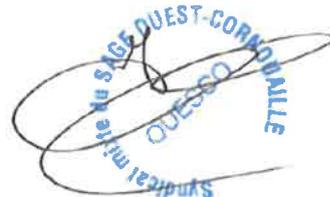
Fait et délibéré à Tréguennec, le 29 mars 2024.

Ont signé au registre des délibérations les élus de l'assemblée à l'unanimité.

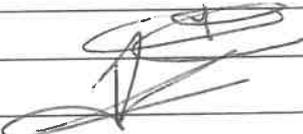
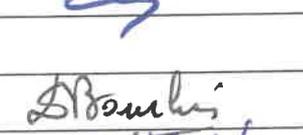
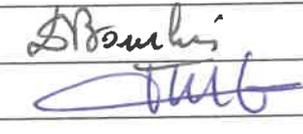
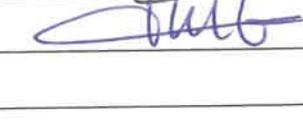
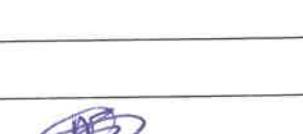
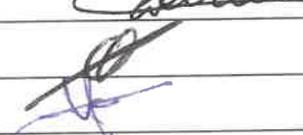
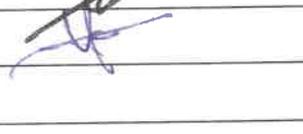
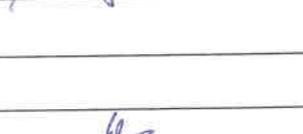
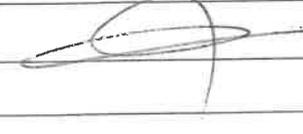
Pour extrait conforme

Éric JOUSSEAUME

Président,
Syndicat mixte du SAGE Ouest-Cornouaille



Département du Finistère – Service de Gestion Comptable de Douarnenez
Compte administratif 2023 du Syndicat Mixte du SAGE Ouest-Cornouaille
 Présenté par le Président, à TRÉGUENNEC, le 29 mars 2024

		Nom Prénom	Signature
Communauté de communes du Pays Bigouden Sud	TIT	JOUSSEAUME Éric	
	TIT	BUANNIC Jean-Louis	
	TIT	LE TROADEC Gwenola	
	TIT	LOUSSOUARN Christian	
	TIT	LE CLEACH Cyrille	
	TIT	MOREL Stéphane	
	TIT	BOURHIS Danielle	
	TIT	GAIGNE Jean-Michel	
	SUP	BREN Jean-Marc	
	SUP	CANAVET Yves	
Communauté de communes du Haut Pays Bigouden	TIT	BUREL Michel	
	TIT	STEPHAN Philippe	
	TIT	CARADEC Jean-Louis	
	TIT	GERBE Alain	
	TIT	YANNIC Jean Bernard	
	TIT	CARIOU Jacques	
	SUP	LE GOFF Michèle	
	SUP	LE COZ Hervé	
Communauté de communes Cap Sizun - Pointe du Raz	TIT	LAURIOU Benoit	
	TIT	SERGENT Gilles	
	TIT	BUREL Bruno	
	SUP	KERLOC'H Gurban	
	SUP	LE COZ Rémy	
Douarnenez communauté	TIT	KERVAREC Ronan	
	SUP	SAVINA Henri	
Quimper Bretagne Occidentale	TIT	COZIEN Jean-Paul	
	SUP	COROLLER Christian	
Syndicat intercommunal des eaux du Goyen	TIT	KERISIT Yves	
	SUP	BOUER Yves-Marie	
Syndicat mixte des eaux du Nord Cap Sizun	TIT	BONIZEC Emile	
	SUP	PERHERIN Nolwenn	

Envoyé en préfecture le 04/04/2024
Reçu en préfecture le 04/04/2024
Publié le
ID : 029-200019073-20240329-DB_0624-BF

Membres	21
Membres présents	14
Membres votants	14
Votes POUR	14
Votes CONTRE	0
Abstentions	0

Date de la convocation : 1 mars 2024

À TRÉGUENNEC, le 29 mars 2024

Le Président,
Éric JOUSSEAUME

